

**Question de Mme Kattrin Jadin à la ministre de la Justice sur "la fermeture de l'aile des détentions préventives de la prison de Verviers" (n° 15755)**

**Kattrin Jadin (MR):**

Madame la présidente, madame la ministre, il me revient que la dernière aile encore active à la prison de Verviers, celle des détentions préventives, devrait être fermée pour le mois de décembre 2013. Cette décision tombe alors qu'aucun budget n'est encore prévu pour la reconstruction d'une nouvelle prison sur le même site, conformément à ce qui avait été décidé par votre prédécesseur au moment de la première évacuation en septembre 2011.

De plus, à l'époque déjà, il avait été très difficile de déplacer les détenus évacués de Verviers vers d'autres établissements, eux-mêmes déjà surpeuplés. Il est donc fort probable que le même problème se posera pour les 60 détenus qui occupent encore l'établissement pénitentiaire verviétois.

Mes questions sont les suivantes, madame la ministre. Comment aborderez-vous ce problème de surpopulation des prisons dans le cadre du remplacement de ces 60 détenus? Le début des travaux n'est-il pas envisageable parallèlement au maintien provisoire de la maison d'arrêt? Qu'advient-il des agents pénitentiaires encadrant encore les détenus à Verviers? Quand connaissons-nous l'agenda concernant la reconstruction de la prison de Verviers? En attendant celle-ci, quel sera le lieu de destination des personnes placées en détention préventive dans les arrondissements judiciaires d'Eupen et de Verviers?

**Annemie Turtelboom, ministre:**

Madame la présidente, chers collègues, je vous rassure immédiatement: la fermeture de la dernière aile active de la prison de Verviers sera préparée comme il se doit et se déroulera sans problème majeur.

Il est évident qu'à l'heure actuelle, il est encore beaucoup trop tôt pour vous donner des détails sur une procédure qui n'est pas encore déterminée. Je peux néanmoins vous donner les informations suivantes.

L'administration préparera cette fermeture avec le plus grand soin, en temps et en heure, tant pour les détenus que pour le personnel.

Il est prévu de détruire cette aile: il n'est pas possible d'y maintenir une quelconque activité pénitentiaire.

Lors de cette fermeture, de la capacité supplémentaire existera en Wallonie vu que la prison de Marche sera opérationnelle. La reconstruction de la prison de Verviers sera reprise dans un masterplan III présenté conjointement avec mon collègue compétent pour la Régie des Bâtiments au Conseil des ministres, dans un proche avenir.

**Kattrin Jadin (MR):**

Madame la présidente, madame la ministre, ce n'est pas pour vous embêter, même si c'est parfois notre devoir, mais il faut se rendre compte qu'en ce qui concerne les détentions préventives, un endroit doit être prévu dans chaque arrondissement judiciaire.

In fine, si l'on tend vers une évacuation de cette aile encore cette année, il ne restera plus rien ni dans l'arrondissement de Verviers, ni dans celui d'Eupen. Il s'agira de trouver une solution. Acheminer les détenus jusque Marche peut en être une, mais il serait préférable de prendre à bras-le-corps le dossier de la reconstruction de la prison de Verviers. Votre prédécesseur l'avait annoncé: la nouvelle prison serait reconstruite sur le site même, au centre de Verviers, ce qui peut convenir.

Alors faisons-le et, dans un très proche avenir, venez nous présenter un projet conjoint de la Régie des Bâtiments et de la Justice de reconstruction de la prison de Verviers.